

LETTRES CHAMPENOISES,

OU

CORRESPONDANCE MORALE ET LITTÉRAIRE,

RÉDIGÉE

PAR MM. DE FELETZ, MICHAUD, O'MAHONY, MELY-
JANIN, LAURENTIE, SAINT-PROSPER,

et plusieurs autres hommes de lettres ;

ADRESSÉE

A MADAME DE ***, A ARCIS-SUR-AUBE.

(N^o 28.)

TOME QUATRIÈME.

A PARIS,

CHEZ PILLET AINÉ, IMPRIM.-LIBRAIRE, *cp.*

ÉDITEUR DE LA COLLECTION DES MŒURS FRANÇAISES,

RUE CHRISTINE, N^o 5.

—
1821.



LETTRES

CHAMPENOISES.

VINGT-HUITIÈME LETTRE.

ANNIVERSAIRE DU 21 JANVIER.

EN prenant la plume pour retracer cette grande catastrophe, cet épouvantable régicide dont gémit la France entière, et dont chaque année elle célèbre la fête expiatoire, on reporte involontairement sa pensée vers ces tems affreux où une victime royale fut offerte en holocauste sur les autels sanglans de la révolution, et l'on se demande comment fut accompli ce terrible sacrifice; on se demande comment toutes les lois furent violées; comment une monarchie, qui avait ses racines dans la profondeur des siècles, s'est écroulée tout-à-coup; comment un monarque, environné de toute la puissance

du trône et de tout l'amour de ses sujets , s'est trouvé privé de ses appuis naturels , isolé au milieu de son peuple ; et comment enfin la révolution , le voyant en cet état, osa porter la main sur lui et le montrer à l'Europe sur un échafaud. Ce problème semble insoluble ; et ne pouvant le résoudre, des esprits irréfléchis ont conclu que les Français n'eussent point abandonné leur roi s'il ne s'était pas abandonné lui-même. Disons-le franchement : on a osé accuser Louis XVI ; on a prétendu qu'au lieu de se laisser entraîner par la révolution il devait s'en emparer et la diriger ; on a censuré le rappel des parlemens, le choix des ministres : le mot même de faiblesse a été entendu. Rien n'est plus facile que le blâme ; et les hommes se le permettent d'autant plus volontiers , que , flattant à la fois leur malignité naturelle et leur secret orgueil , il donne tous les honneurs de la sagacité ; mais examinons dans quelle position se trouvait le monarque.

Les accidens de la fortune se réparent aisément , dit Montesquieu ; mais on ne peut parer à des événemens qui naissent

continuellement de la nature des choses. Remarquons bien ces paroles, de la *nature des choses*; elles ont un sens profond, elles expliquent la révolution tout entière. L'histoire de nos troubles est unique dans les annales du monde; c'est en vain qu'on y chercherait quelque point de comparaison avec ce qui s'est passé sous nos yeux. Les hommes ne recommencent pas deux fois les mêmes erreurs; leurs passions sont toujours les mêmes; toujours ils sont emportés par leurs opinions et leurs intérêts; cependant chaque période se présente avec des caractères qui lui sont propres, avec des signes qui lui sont particuliers, et dont la nouveauté étonne ceux mêmes qui ont le plus l'habitude de réfléchir et de prévoir. A diverses époques on aperçoit quelques-uns de ces soulèvemens de peuples; mais ce sont de ces orages passagers dont la fureur vient se briser contre les marches du trône.

Au milieu du quatorzième siècle, nous voyons un prévôt des marchands lever l'étendard de la rébellion, seconder les entreprises d'une populace effrénée, pénétrer jusque dans le palais du roi, arracher ses

ministres d'entre ses bras , les massacrer sous ses yeux , et , pour comble d'outrages , attacher sur le front du monarque le signe de la rébellion. Jamais peut-être la France ne fut plus malade : la défaite de Poitiers avait introduit les étrangers jusque dans le cœur du royaume ; le roi était prisonnier à Londres ; Charles-le-Mauvais avait un parti dans le royaume , et le Prince Noir régnait dans Bordeaux ; *cependant tous ces accidens de la fortune* furent aisément réparés : un jeune prince de dix-neuf ans ne désespéra pas du salut de la France. Les flots de la sédition se turent devant lui ; tant était alors profonde dans le cœur des peuples la vénération pour l'autorité royale ! tant était sacré le principe de la légitimité ! Ce principe pouvait être méconnu pour un tems , il ne pouvait jamais périr , il avait sa source dans la religion même ; *toute puissance vient de Dieu* : telle était alors l'opinion de la chrétienté.

Combien à la fin du dix-huitième siècle était différente la *nature des choses* ! les idées avaient remplacé les croyances ; les semences répandues par la philosophie germaient de

tous côtés ; elles avaient étouffé jusque dans ses racines l'antique respect pour l'autorité légitime ; de hardis novateurs proposaient en politique cette même réformation qu'on avait opérée dans la religion ; les points fondamentaux de la monarchie , les dogmes de l'hérédité , étaient livrés à la discussion et au doute ; on protestait contre l'inviolabilité du monarque, comme autrefois on avait protesté contre l'infailibilité du chef de l'Eglise : et pour que la ressemblance fût complète , on avait enlevé à la royauté ces pompes , cet appareil , qui ne constituent point la puissance , mais qui la rendent vénérable et sacrée aux yeux des peuples .

Au milieu de ces agitations , le monarque cherchait des appuis , il ne trouvait que des factions. Seul , isolé , autour de lui s'agitait une foule de partis divisés d'opinions et d'intérêts , mais tous d'accord contre la plénitude de pouvoirs qu'il tenait de la couronne. Dans des circonstances aussi extraordinaires , qu'eussent fait la sagesse de Charles V , le courage de Henri IV , et la fermeté de Louis XIV ? Il est des instans où la destinée est tout , où les hommes ne sont

rien. La révolution sortit tout armée de *la nature des choses* ; et ceux qui croyaient avoir le plus de part aux événemens, étaient comme des pygmées en présence de ce colosse immense qui s'avancait comme poussé par une puissance aveugle , et écrasait , sans regarder , tout ce qui s'opposait à son passage. Personne n'avait calculé les forces de cette révolution , personne même ne fut en état de les apprécier quand elle en eût fait l'essai : et rien sans doute ne le prouve mieux que ce décret , le plus singulier de tous ceux que rendit l'assemblée constituante , que ce décret par lequel elle annonça que *la révolution était terminée*.

Parlerai-je de ce reproche de faiblesse ? Je l'avouerai , j'éprouve quelque honte à le rappeler lorsque je jette les yeux sur cette mort , la plus héroïque qu'ait jamais racontée l'histoire. La base du caractère de Louis était la modération , vertu qui a plus d'affinité qu'on ne pense avec la force , et qui est si rare parmi les hommes , que lorsqu'elle se montre on la prend d'abord pour de la faiblesse. Cette modération et son amour pour son peuple ne lui permirent

jamais d'avoir recours aux ressources extrêmes. Ferme et invariable dans cette résolution de ne point mettre en balance ses intérêts et ceux de ses sujets, dans aucune circonstance il ne s'écarta de cette idée ; et s'il était besoin de preuves , quelles plus solennelles en pourrait-on donner que les journées mémorables de la révolution ? Il ne voulut pas qu'*un seul homme pérît pour sa querelle*, et il persévéra jusqu'au bout dans cette magnanime résolution.

Je vous interpelle ici , vous qui l'accusez aujourd'hui , et qui peut-être l'avez *jugé* autrefois. Parce qu'il poussa la clémence jusqu'à prier pour ses bourreaux , vous vous élevez contre lui. Tout à la fois ingrats et rebelles , il vous devait des supplices ; et , parce qu'il fut avare de votre sang , vous l'accusez de faiblesse. De la faiblesse ! en montra-t-il lorsqu'une populace en délire brisait les portes de son palais , et couvrait sa tête royale du bonnet rouge ? en montra-t-il lorsqu'un maître de poste l'arrêtait à Varennes ? en montra-t-il lorsqu'un peuple interdit environnait son échafaud et regardait son supplice ? Non , Louis , non , tu

n'as point failli ! non , tu ne t'es pas manqué à toi-même ! j'en jure et par ta mort si sainte et si héroïque , et par l'estime de cette postérité qui déjà a commencé pour toi !

Nous le répétons : lorsque l'on considère l'effroyable anarchie qui régnait dans les esprits ; lorsqu'on examine attentivement la *nature des choses* , on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il fallait nécessairement que le sacrifice fût accompli ; mais si Dieu a permis qu'un roi pérît sur l'échafaud , il a voulu sans doute laisser un grand avertissement à ceux qui sont appelés à régner ; il a voulu leur montrer jusqu'où peuvent aller l'irrévérence et l'audace des peuples ; il a voulu leur faire voir quels ravages peuvent opérer ces doctrines perverses qu'on appelait philosophiques dans le dix-huitième siècle , et que dans le dix-neuvième on décore du nom de libérales ; il a voulu , en leur montrant l'échafaud d'un roi , leur donner une grande et terrible leçon. Rois de l'Europe , qu'elle ne soit pas perdue pour vous !

M. J.

DES SOCIÉTÉS SECRÈTES.

Dans tous les tems, et chez presque tous les peuples, il a existé des sociétés secrètes, et par conséquent des initiations. Les Egyptiens, les Grecs, les Romains, nos anciens druides, les gymnosophistes, avaient des mystères, des associations d'initiés, dans lesquels on révélait des doctrines au-dessus de la portée du vulgaire. Cette institution doit-elle son origine à une ambition jalouse de tout envahir, jusqu'aux sciences et aux préceptes d'une saine morale, afin de s'en créer un moyen puissant de domination? ou bien les anciens législateurs, tels qu'Orphée, Hermès, etc., effrayés des racines profondes que la barbarie et les superstitions du polythéisme avaient déjà jetées dans l'esprit des hommes, ont-ils pensé qu'il aurait été trop dangereux et même inutile de leur montrer la vérité dans tout son éclat, et préférèrent-ils en confier le dépôt à quelques sages qui se chargeraient de le transmettre à ceux qu'ils en jugeraient dignes? C'est ce qui mériterait d'être examiné attentivement. Les premiers inventeurs des mys-

tères espéraient sans doute que les initiés , beaucoup plus instruits que le vulgaire , et environnés de toute la considération que les hommes attachent , malgré eux , à ce qui est extraordinaire , finiraient par prendre sur l'esprit public un ascendant dont l'adoucissement des mœurs et la perfection des arts devaient être le résultat. Il n'a été donné qu'à Moïse et aux apôtres du Christ de dévoiler , dès les premiers pas de leur mission , ces vérités contre lesquelles se soulevèrent en vain les passions humaines et les puissances de la terre. Ils n'eurent pas besoin de déguiser leurs préceptes ou leurs opinions comme les législateurs de l'Égypte et de la Grèce ; c'est qu'ils avaient été choisis pour annoncer la vérité par celui qui en est l'auteur. Cette observation , que je ne fais qu'indiquer , serait susceptible de plus grands développemens. Quoi qu'il en soit de l'origine des anciennes initiations , il est positif que les sociétés secrètes chez les Grecs et les Romains occupaient une place distinguée dans l'Etat , et qu'elles faisaient partie intégrante de la religion , et même du gouvernement. C'est sous ce

double rapport que les lois punissaient avec la dernière sévérité quiconque osait révéler ou insulter les mystères sacrés. Eschyle, Diagoras et Alcibiade, qui faillirent devenir victimes de leur indiscretion, nous prouvent que la religion et la politique étaient également unies et armées en faveur des associations mystérieuses. Les sociétés secrètes chez les anciens, appartenant donc à l'Etat en faisant corps avec lui, ne pouvaient être nuisibles ni inspirer aucune alarme; il paraît même que cette sécurité de la part des gouvernemens était bien fondée si, comme je le pense, les doctrines philosophiques des initiés sont exactement celles que nous trouvons développées dans les écrits de Platon, de Cicéron, et surtout dans ce célèbre fragment qui nous reste d'Orphée, et qui prouve que ce poète avait eu connaissance des livres de Moïse. Les cérémonies, les processions des initiés faisaient partie du culte public; et quelle que fût leur liturgie secrète, elle était nécessairement emblématique aux principes fondamentaux. En supposant même (ce que je suis loin d'admettre) que le sixième livre de

l'Enéide soit une description exacte des rites secrets, on voit qu'une pompe mystérieuse et terrible à la fois accompagnait la divulgation des préceptes philosophiques : ces moyens étaient utiles pour relever l'importance de la vérité, et n'avaient aucune conséquence pour la politique. On est fondé à croire que les initiations, même celles de l'Égypte, ne procuraient que de faibles connaissances dans les sciences, surtout dans la physique et l'astronomie, témoins les Anaximandre, les Héraclite, les Philolaüs, et jusqu'à Pythagore, qui ont débité tant d'erreurs et d'absurdités sur les propriétés de la matière et sur les harmonies de l'univers. Moïse, qui était initié, comme ces philosophes, aux mystères de l'Égypte, n'y a donc pas appris les lois admirables et toujours vraies de sa cosmogonie ; il ne devait pas être lui-même plus instruit sur ces objets relevés que ses contemporains, et Dieu seul pouvait alors lui révéler les lois physiques de l'univers. Les initiations anciennes n'ayant qu'un objet moral et religieux, leur union intime avec le gouvernement était naturelle et avantageuse. Il est

certain , autant que nous pouvons en juger , que la doctrine des mystères était assez bien désignée , et leur but philosophique assez fixé , pour ne rien laisser de vague et d'arbitraire dont l'ambition des novateurs aurait pu profiter , ou qui aurait été capable d'égarer des imaginations ardentes. Cette délimitation précise de principes , cette unité dans les dogmes et dans les rites , se retrouvaient dans les initiations de l'Egypte , d'Eleusis , de Lemnos , de Samothrace , et furent probablement aussi la base des mystères de la bonne déesse à Rome. Ce caractère uniforme des anciennes initiations offrait encore à la politique une nouvelle garantie , en ce que les gouvernemens n'avaient point à craindre l'introduction de doctrines étrangères qui , souvent mal interprétées par l'esprit de secte , finissent par se mettre en opposition avec les lois de l'Etat. Telles furent les sociétés secrètes chez les anciens. Les partisans des sociétés secrètes des nations modernes ont souvent rappelé en leur faveur la sagesse et la prudence des gouvernemens de Rome , de l'Egypte et d'Athènes ; et ils ont voulu s'en

servir comme d'une preuve de l'utilité ou du moins de l'inocuité des associations mystérieuses. Je crois, comme eux, qu'un gouvernement fort et prudent se garantirait facilement de l'influence que pourrait prendre une société secrète ; mais il faudrait examiner auparavant s'il est nécessaire et convenable d'établir cette lutte ou de s'y opposer. Quoique les gouvernemens modernes agissent en général avec des moyens coercitifs et un système de police plus parfait et mieux combiné que ceux qui furent employés par les anciens, cette situation n'améliore en rien l'argument des partisans des sociétés secrètes. Il ne s'agit point, pour y répondre, de comparer la force et la sagesse respectives des gouvernemens anciens et modernes ; il suffit, pour apprécier la conduite qu'ils ont tenue ou qu'ils doivent tenir, d'examiner ce qu'étaient chez les uns et chez les autres les sociétés secrètes. Je pense avoir suffisamment établi la condition politique et morale des initiations anciennes ; je m'occuperai dans un autre article de celle des sociétés secrètes modernes.

G. DE MERLHIAC.